



Les citoyens Barois « bafoués » !

PROTECTION DU PATRIMOINE AUBARNOIS
B.P. 19 06620 Le Bar- sur-Loup

- Sur le projet de séchage des boues urbaines et industrielles à la Sarrée ;
- Sur le projet de création de 80 logements au stade.

I La Sarrée :

La campagne de signatures a révélé un **rejet massif** du projet.

Lors de la réunion publique houleuse du 10 juin 2005, les propos méprisants du maire envers les signataires de la pétition (selon lui, ils auraient « signé sans savoir ce qu'ils signaient » !!!) ont soulevé de nombreuses protestations ; des Barois outrés ont quitté la salle.

Ce comportement appelle des interrogations, de même que la réponse qui a été réitérée lors de la réunion du conseil municipal du 26/09/05 :

« On a été élus, donc je décide avec mon conseil municipal ! »

Est-ce cela « être à l'écoute de tous, pour mieux prendre en compte les attentes des Aubarnois dans l'intérêt général », comme l'indiquait son programme électoral 2001 ?

Or la majorité des Barois refusent ce projet, les élus n'en tiennent **aucun compte** et favorisent l'installation de l'usine !

(voir les dernières réunions du conseil municipal)

Quel mépris ! On comprend pourquoi certains Barois se sentent trahis...

II Le stade

Cession du terrain de sport, communal, (jusqu'alors ...*inconstructible* car dans un zone dangereuse classée « rouge ») pour...construire 80 logements, 370 parkings, des commerces, une salle des fêtes.

Par ailleurs, la municipalité va classer le terrain **constructible** de Bessurane (il se situe près de l'habitation de Mr le maire) en « **zone agricole** » !!! Que faut-il en déduire ? La tranquillité de certains passerait-elle avant l'intérêt de nos enfants ?

Quant aux parkings, les Barois préfèrent des **stationnements de proximité**.

Nous aurions souhaité que la proposition du **programme électoral 2001** de nos élus concernant la valorisation du patrimoine ...

-« voir un aboutissement au projet d'aménagement de l'îlot du Pin d'Aval
-réhabiliter nos anciens lieux de vie- places, lavoir, chapelles, autres sites
-revitaliser le vieux village »

... soit prise en compte avec autant de rapidité et d'efficacité que l'extension de la mairie et que le programme « pharaonique » du stade. En effet...

à peine entend-on parler de ce projet, qu'il est déjà bien « ficelé » et sur le point d'être proposé à l'enquête publique !!!

Que fera-t-on des contestations et des avis formulés lors de la réunion publique du 29 septembre ?

Ils ont été nombreux, entre autres:

- « La commune **n'a pas l'obligation** de construire de nouveaux logements sociaux ».
- « Le village ne sera pas capable **d'absorber** 80 nouvelles familles au stade sans **préjudice sur la qualité de vie** des habitants actuels et **leur sécurité** ».
- « Il n'est pas juste de « **spolier** » nos propres enfants de **l'unique aire d'activité sportive** à leur disposition et ce, au bénéfice de nouveaux arrivants. »
- « Si ce projet se réalise, que deviendra la **réhabilitation** pourtant **indispensable** du vieux village ? en particulier du Pin d'Aval, qui appelle une solution **urgente !** » Mais la volonté de régler ce **problème crucial** existe- t- elle ?
- « Pourquoi ne pas rénover les maisons en mauvais état, « préemptées » et acquises par la mairie ? Pendant combien de temps encore les laissera-t-on se détériorer ?
- « Les parkings au stade seraient trop éloignés du cœur du village. »
- « Des parkings au square du 11 novembre **désengorgeraient le centre** du village. Mais **aucune étude sérieuse** n'a été réalisée ! »
- « **Il faudra créer une autre école** : l'école, actuellement en extension, ne pourra pas accueillir cette nouvelle population scolaire »
A ce sujet, l'affirmation du maire concernant cette arrivée de nouveaux enfants à l'école : « *ça rentre !* » nous semble une vision irréfléchie de la situation induite par ces constructions.
Notons que les travaux à l'école,(contrairement au projet initial), ne concernent pas l'extension de la cantine.(or, il y a actuellement **3 services** de cantine !)
Est-ce pour la remplacer par la création d'une classe supplémentaire afin que... « *ça rentre* » ? Est-il alors normal de **pénaliser** nos familles baroises qui ont **encore** accès à la cantine scolaire et qui **ne pourront plus en bénéficier** ?

Notre avis :

- On ne doit pas céder ce terrain de sport (qui est un bien communal) pour des constructions en partie privées. Il faut **le conserver** pour une utilisation d'intérêt public !
- Une étude complète et chiffrée d'autres lieux possibles de stationnement doit être réalisée.

Il faut réagir vite !
Parents, si vous voulez vous mobiliser, il y a urgence !